

DECLARATION DE LA 1ère CONFERENCE SUR LA MIGRATION AFRICAINE EN SUISSE ET EN EUROPE

Lors de la première Conférence de la diaspora sur les migrations africaines vers l'Europe le 12 Septembre 2015 qui a eu lieu à Berne, plus de 100 délégués de la diaspora africaine, des organisations de la société civile, des représentants des agences de développement, des officiels suisses et africains, ainsi que des organisations internationales, se sont réunis en vue de réfléchir sur l'impact des politiques migratoires européennes concernant les migrations africaines, la diaspora africaine a décidé ce qui suit:

DECLARE clairement et en termes non équivoques que la migration est porteuse de grandes opportunités et aussi de certains défis qui peuvent être transformés en réussites lorsqu'elles sont gérées de manière constructive et dénuée d'hypocrisie

RÉAFFIRME sa conviction qu'il existe une synergie positive entre la migration et le développement socio-économique pour les migrants, des pays de transit ou de pays d'origine, ainsi que les pays d'accueil et de reformuler par la présente notre engagement total à assurer le développement de la capacité des migrants vers une intégration réussie et le développement durable;

RÉAFFIRME notre détermination et notre engagement à des obligations et des responsabilités partagés comme stipulé dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, de la protection des réfugiés, de la migration et le développement, ainsi que la protection spéciale accordée aux personnes d'ascendance africaine par l'Assemblée Générale des Nations Unies dans sa résolution 68 / 237 du 23 Décembre 2013, par laquelle elle a proclamé la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, à compter du 1er Janvier 2015 et qui prendra fin le 31 Décembre 2024;

APPELLE à tous les Etats membres des Nations Unis à procéder à l'inauguration de la Décennie Internationale des personnes d'ascendance africaine dans leurs territoires comme recommandé par ladite Résolution et met en place immédiatement tous les instruments nécessaires pour l'exécution des activités recommandées par l'ONU ;

SALUE l'initiative et la mise en œuvre de différents instruments pour le dialogue et le partenariat migratoire du gouvernement suisse avec les pays en développement en particulier les pays africains, tels que le Nigeria, la Tunisie, la Guinée ... visant à renforcer le développement dans ces pays ;

SALUE l'initiative à la mobilisation de la puissance militaire pour protéger les réfugiés en haute mer, mais souligne que ce type ne devrait pas se transformer en une futilité de contrebandiers et un prétexte pour garder les frontières européennes et ainsi empêcher les réfugiés et les migrants d'entrer en Europe;

CONDAMNE l'utilisation courante de la terminologie « migrants économiques » en Europe pour décrire les réfugiés africains tandis que le mot « réfugié » est régulièrement employé pour d'autres migrants... Une telle description est en soi discriminatoire et inadmissible;

CONDAMNE la politique d'interdiction de déposer les demandes d'asile auprès des missions étrangères et ambassades, ce qui expose davantage les réfugiés et les migrants au risque de prendre des itinéraires sinueux et dangereux pour trouver refuge ;

APPELLE à tous les gouvernements européens à réintroduire rapidement la possibilité de déposer les demandes d'asile auprès de leur représentation respective et d'assouplir les conditions de visa afin de promouvoir la migration régulière;

CONDAMNE dans les termes les plus forts le plan de l'UE pour établir des camps de réfugiés en Afrique de l'ouest ou d'autres endroits sur le sol Africain pour les réfugiés africains tandis que les autres migrants venant d'autres régions du monde continueront à se rassembler en Europe. C'est non seulement discriminatoire et antidémocratique mais il comporte une violation sérieuse des droits fondamentaux des réfugiés africains et des migrants dans leur liberté de mouvement et le choix de leur refuge ;

Il tend également à bloquer les Africains et l'Afrique à accéder au savoir faire et à la technologie européenne ce qui plongera l'Afrique dans le sous-développement et la réduire de ce fait à un simple champ d'exploitation des ressources naturelles ; l'Europe doit assumer sa responsabilité en matière d'asile et ne doit pas chercher à décharger sa responsabilité sur les pays Africains :

PERCOIT avec beaucoup de suspicion et de dédain le sommet de l'UE prévu au mois de novembre à La Valette, Malte, où le prétendu camp de réfugiés sur le continent africain sera officiellement adopté, sans compter sur la participation de plusieurs pays Africains. Étant donné que les invitations et le processus menant à la tenue du sommet sont entachés de discrimination et de la politique de « diviser pour régner » ;

REGRETTE que le projet d'environ 1,8 milliard d'Euros promis par l'UE aux pays africains sur le "partenariat migratoire" sont presque entièrement liés des accords de retour au lieu d'investir cet argent dans le développement humain et le développement de l'Afrique pour la rendre plus attrayante aux Africains et donc encourager la migration Sud-Sud et la mobilité de la main-d'œuvre intra africain; Soutient qu'aucune politique migratoire lié aux accords d'assistance au retour puisse réussir à long terme;

DÉPLORE que, bien que des réfugiés et les migrants continuent de mourir le long de leurs dangereux voyages, l'Europe est occupée à parler, discuter, et de négocier le transfert des responsabilités et acceptant de ne pas se mettre d'accord pour accueillir seulement 700'000 réfugiés et migrants qui concerne la crise des réfugiés.

DÉPLORE que la migration et les immigrés ont été scandaleusement instrumentalisés dans l'optique politique en exploitant ainsi la situation de faiblesse des immigrés afin de gagner des points facilement et en appellent aux politiciens et médias à accorder plus de respect sur la dignité aux migrants dans les discours socio-politique;

DÉPLORE qu'alors qu'il existe des agences internationales et des Nations Unies qui régulent et promeuvent la libre circulation des capitaux (FMI), la mobilité des biens et services (OMC), il n'y a toujours pas de telle agence pour réglementer et promouvoir la mobilité humaine des migrants entre les États membres dans le cadre de la migration et le développement et lançons un appel pour la création rapide d'une telle agence ;

APPELLE à la communauté internationale d'ouvrir ses frontières aux réfugiés de toutes les parties du monde;

RAPPELLE que plus de 80% de la migration africaine est intra-africain. Alors que l'Ethiopie accueille plus de 700'000 réfugiés des pays voisins, le Kenya accueille plus de 500'000 réfugiés, le Soudan plus de 200'000 réfugiés, le Cameroun prend jusqu'à 1 million de réfugiés, y compris des personnes déplacées internes IDP. Le Liban avec un peu plus de 4 millions d'habitants accueille plus de 1 million de réfugiés syriens. La Turquie dans sa générosité est le foyer de plus de 2 millions de réfugiés syriens. Il est à noter ici qu'aucun de ces pays est connu pour vendre et/ou fournir des armes à des zones de guerre et de conflit, mais sont néanmoins disposés et prêts à prendre d'énorme responsabilité pour les réfugiés;

APPELLE pour plus d'investissements sur le renforcement des capacités de la communauté de la diaspora pour améliorer et favoriser l'intégration économique qui constitue un solide instrument et moyen pour le développement des pays d'origine et d'être ainsi le catalyseur contre la xénophobie, le racisme et l'intolérance dans les autres pays d'accueil;

APPELLE à tous les Etats membres des Nations Unies à régulariser le statut juridique des immigrés sans papiers résidant dans leur pays et accorder la citoyenneté aux apatrides, ayant été établi qu'aucun être humain est illégal en ce monde ;

APPELLE à la communauté de la diaspora de puiser en soi, les stratégies et de s'engager de manière constructive dans la migration et le développement, tout en appréciant l'impact des envois de fonds de la diaspora dans les économies africaines, de démontrer plus de solidarité aux réfugiés, de s'identifier avec eux et de les guider vers une intégration réussie vers une plus digne politique migratoire.

INVITE les dirigeants des pays africains à lutter implacablement et sans relâche contre la pauvreté et promouvoir la bonne gouvernance, consolider et équiper les institutions et les installations agroalimentaires, d'éducation et de la santé, investir dans le développement humain et la jeunesse comme une condition préalable pour assurer la paix et la sécurité en Afrique, dans une vision durable des Objectifs du Millénaire du SDG 2015 et en collaboration avec la diaspora africaine.

ENCOURAGE l'Union Africaine l'UA, les communautés économiques régionales CER et les autres institutions africaines à renforcer leurs efforts en vue de la mise en œuvre de la migration intra-africaine et la mobilité de la main-d'œuvre ainsi rendre l'Afrique plus attrayante.

Fait le 15 septembre 2015 à Berne

Dozie Celeste Ugochukwu
President

Nabil Ait-Mokhtar
Vice-president

African Diaspora Council of Switzerland

+41 79 476 74 83 / cugochukwu@yahoo.com

+41. 76 276.58.22 / nabiladresse@yahoo.fr